



---

## Formulaire 2020-2023

# Demande d'examen préliminaire en vue du financement de mesures dans le domaine du trafic aérien

10.02.2023

---

Les demandes d'examen préliminaire sont à adresser à :

Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)  
Financement spécial du trafic aérien  
CH-3003 Berne  
[spezialfinanzierung@bazl.admin.ch](mailto:spezialfinanzierung@bazl.admin.ch)

<b>Nom du requérant /de la requérante :</b>
<b>Désignation de la mesure :</b>

## Introduction

Aux termes de la loi sur les subventions, les aides financières ne sont allouées que sur demande. Le présent formulaire de demande d'examen préliminaire est établi à l'usage des personnes ou organisations qui souhaitent que l'OFAC examine la mesure qu'ils projettent de mettre en œuvre avant de déposer une demande en bonne et due forme (**examen préliminaire**). Cette procédure permet au/à la requérant/e de savoir de manière relativement simple si la mesure envisagée est susceptible de bénéficier d'une aide.

En ce qui concerne les informations de base sur les aides financières (bases légales, finalité), les domaines encouragés, les critères que les mesures doivent remplir pour bénéficier d'une contribution et les indications sur le dépôt des demandes, on renverra au *Guide sur les demandes de financement en faveur de mesures dans le domaine du trafic aérien*.

Par souci d'efficacité et d'uniformité dans l'évaluation des demandes d'examen préliminaire, un formulaire type, disponible sous forme électronique, a été créé à l'intention des requérants. Les demandes informelles ne sont pas admises. Le formulaire vise à faciliter le dépôt du dossier de demande et indique les documents à joindre à ce dernier.

Attendu que l'examen préliminaire se base sur des informations sommaires, son résultat **n'est pas juridiquement contraignant**. Le résultat de l'examen préliminaire est communiqué au/à la requérant/e par écrit dans les deux mois environ. Les demandes d'examen préliminaire doivent être déposées d'ici au 31 mai au plus tard.

Les requérants fournissent les informations suivantes :

- Informations concernant le/la requérant/e (formulaire K-A);
- Informations concernant la mesure (formulaire K-B);
- Informations concernant les effets de la mesure (formulaire K-C);
- Informations complémentaires (formulaire K-D).

Les explications correspondantes figurent sur chaque formulaire.

## Instruction pour le dépôt de la demande d'examen préliminaire

Les demandes d'examen préliminaire, portant la signature autorisée du/de la requérant/e et rédigées dans une langue officielle de la Suisse ou en anglais, sont à adresser sous forme électronique et, en un exemplaire, par courrier, à l'adresse susmentionnée.

Si l'espace réservé aux explications (exposés, précisions, commentaires) est insuffisant, le/la requérant/e joindra des suppléments dûment référencés (p. ex. « K-B1 »). Les annexes doivent également être référencées (p. ex. « K-B1 »).

**Formulaire K-A Informations concernant le/la requérant/e**

Ces informations servent à établir l'identité du/de la requérant/e.

**K-A1 Forme juridique et coordonnées du/de la requérant/e**

Société inscrite au registre du commerce :	Forme juridique :
Adresse et siège social :	
Nom, prénom (contact pour correspondance) :	Fonction, titre :
Adresse de correspondance (si différente du siège social) :	
Téléphone :	E-mail :

**K-A2 Nature et étendue des activités commerciales exercées par le/la requérant/e**

Veuillez indiquer la nature et l'étendue des activités commerciales exercées par le/la requérant/e (ne mentionner que les plus importantes) :

## Formulaire K-B Informations concernant la mesure

Ces informations visent à décrire la finalité, le mécanisme et le financement de la mesure.

### K-B1 Description de la mesure

Veillez décrire brièvement la mesure :

Prière de joindre tout **document utile** concernant la mesure (si disponibles)

### K-B2 But de la mesure

Veillez décrire brièvement le but visé par la mesure :

### K-B3 Critère du caractère facultatif

La mesure répond-elle à une obligation de nature légale (loi, ordonnance, décision ou décision judiciaire) ?	
<input type="checkbox"/>	<b>Oui</b> , la mesure répond entièrement à une <b>obligation de nature légale</b> ☞ <b>Attention</b> : <i>a priori, il ne sera pas donné suite à la demande.</i>
<input type="checkbox"/>	<b>La mesure répond partiellement à une obligation</b> : elle se décompose en un <b>volet obligatoire</b> (p. ex. exigences minimales) et un <b>volet facultatif</b> (p. ex. il est possible d'aller au-delà des exigences minimales). ☞ <b>Attention</b> : <i>a priori, la demande ne sera acceptée que pour le volet facultatif. Il convient dès lors de décrire séparément ce volet facultatif car c'est uniquement sur lui que portera l'évaluation de la demande.</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Non</b> , la mesure est entièrement due à l'initiative du/de la requérant/e. ☞ <b>Attention</b> : <i>a priori, la demande remplit globalement le critère du caractère facultatif.</i>

#### **K-B4 Domaine d'application et type de mesures**

Veillez cocher **le** domaine d'application (environnement, sûreté, sécurité) et **le** type de mesures (sous-catégories) dont relève la mesure envisagée.

La mesure est examinée et évaluée sur la base du domaine d'application et du type de mesures indiqués. Le/la requérant/e devra dans un deuxième temps fournir des informations complémentaires en conséquence. Si une mesure relève de plusieurs domaines d'application ou types de mesures, cochez de préférence celui qui présente la meilleure adéquation et la meilleure efficacité.

Le taux de contribution maximum propre à chaque type de mesures figure à titre indicatif à l'avant-dernière colonne (p. ex. « 40% »). La dernière colonne indique si le type de mesures est prioritaire ou non.

##### **Protection de l'environnement (art. 37d LUMin)**

<input type="checkbox"/> a.	Mesures destinées à protéger la population des effets du bruit causés par le trafic aérien	80 %	non
<input type="checkbox"/> b.	Mesures destinées à protéger la population contre les effets des émissions de substances polluantes de l'infrastructure aéronautique et des aéronefs	80 %	oui
<input type="checkbox"/> c.	Mesures d'adaptation des aéronefs destinées à protéger la population contre les immissions de bruit et de substances polluantes	80 %	oui
<input type="checkbox"/> d.	Travaux de recherche sur les effets du trafic aérien sur l'environnement	80 %	oui
<input type="checkbox"/> e.	Observation et appréciation des effets du trafic aérien sur l'environnement	80 %	non
<input type="checkbox"/> f.	Développement de procédures de vol respectueuses de l'environnement, ainsi que formation et perfectionnement en vue de leur application	80 %	non
<input type="checkbox"/> g.	Mesures de compensation écologique sur les aéroports	60 %	non

##### **Protection contre les infractions (sûreté) (art. 37e LUMin)**

<input type="checkbox"/> a.	Contrôle et surveillance des passagers, des bagages à main, des bagages de soute et des aéronefs	80 %	oui
<input type="checkbox"/> b.	Mesures destinées à protéger les infrastructures et les aéronefs contre toute atteinte physique ou électronique	80 %	oui
<input type="checkbox"/> c.	Formation du personnel de sûreté sur les aéroports	80 %	oui
<input type="checkbox"/> d.	Recherche, développement et mesures d'assurance de la qualité	80 %	non

##### **Sécurité (art. 37f LUMin)**

<input type="checkbox"/> a.	Financement des services de contrôle d'approche et de départ sur les aéroports suisses dotés d'un service de navigation aérienne	n/a	oui
<input type="checkbox"/> b.	Programmes de prévention des accidents dans le trafic aérien et projets de recherche et de développement	80 %	oui
<input type="checkbox"/> c.	Mesures de construction	60 %	oui
<input type="checkbox"/> d.	Développement de systèmes techniques	40 %	non
<input type="checkbox"/> e.	Formation et perfectionnement	60 %	oui

**K-B5 Mise en œuvre de la mesure (le calendrier et les échéances)**

Début de la mise en œuvre*:	Mise en œuvre achevée le :
* Remarque : aucune subvention n'est versée pour les coûts engendrés avant la date de la décision d'octroi.	

**K-B6 Bases légales**

Veillez citer les bases légales pertinentes en rapport avec la mise en œuvre de la mesure (le cas échéant, distinguer le volet facultatif [➔ section 2.3]). Rédigez une brève prise de position concernant le respect d'éventuelles exigences légales :

**K-B7 Financement de la mesure**

Veillez établir le plan de financement approximatif de la mesure (le cas échéant, en vous limitant au volet facultatif de la mesure [➔ section 3.3]) :

Plan de financement	Montant	Part en %
Financement propre (prestation propre)		
Apports de tiers (aux conditions commerciales)		
Demande de contribution à la Confédération (➔ Financement spécial du trafic aérien)		
Autres subventions, incitations financières, etc. obtenues		
<b>Total</b>		<b>100%</b>

## Formulaire K-C Informations concernant les effets de la mesure

La décision d'octroi d'aides financières par la Confédération est conditionnée aux effets que la mesure est censée déployer en Suisse dans les domaines de la protection de l'environnement, de la protection contre les infractions (sûreté) et de la sécurité. Les informations exigées ci-après permettent d'évaluer ces effets. Il s'agit de fournir un maximum de données chiffrées :

### K-C1 Effet de la mesure pour le domaine d'application choisi

Veillez décrire en détail les effets escomptés de la mesure sur le domaine d'application choisi (cf. section 2.4: environnement, sûreté ou sécurité). Exposez la situation actuelle et le résultat attendu. Mentionnez les bases, méthodes ou hypothèses sur lesquelles se fondent les effets décrits :

Prière de joindre les **documents qui démontrent ou étayent les effets de la mesure** (si disponibles)

## Formulaire K-D Informations complémentaires

Ces informations servent à l'évaluation finale de la demande d'examen préliminaire.

### K-D1 Justification de la subvention et du montant de la contribution

Veillez exposer les raisons pour lesquelles il est difficile voire impossible/irréaliste de fournir une prestation propre ou un apport de tiers plus élevés [→ section 2.7] pour mettre en œuvre la mesure.

### K-D2 Conséquences en cas de non-octroi de l'aide financière

Quelles seraient les conséquences si la Confédération n'accordait pas l'aide financière demandée ?	
<input type="checkbox"/>	Réalisation de la mesure comme prévu.
<input type="checkbox"/>	Redimensionnement de la mesure.
<input type="checkbox"/>	Report de la mesure.
<input type="checkbox"/>	Recherche d'autres bailleurs de fonds.
<input type="checkbox"/>	Recherche d'autres sources de subvention.
<input type="checkbox"/>	Renonciation à mettre en œuvre la mesure.
<input type="checkbox"/>	Autre :

### K-D3 Signature pour l'examen préliminaire

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature(s) juridiquement valable(s) / personne(s) autorisée(s) :

Signature \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_



**Annexe : récapitulatif des documents à joindre à la demande d'examen préliminaire**

**Documents obligatoires :**

<input type="checkbox"/>	Formulaires K-A, K-B, K-C et K-D
--------------------------	----------------------------------

**Documents complémentaires (si disponibles) :**

<input type="checkbox"/>	Documents utiles en rapport avec la description de la mesure (K-B1)
<input type="checkbox"/>	Documents démontrant ou étayant les effets de la mesure (K-C1)

**Suppléments (documents émanant du/de la requérant/e) :**
